

# Les SPORTS



FOOTBALL

**Dany Tam aime frapper**

Page 83



LADOUCEUR

**Québec faite pour les J.O., dit Charest**

Page 90

# Profession? Athlète!

**Pape, scaphandrier, berger dans les Andes, astronaute; il faudra un jour rafraîchir la liste des emplois inhabituels et en ajouter un nouveau : athlète de niveau international.**



ALAIN BERGERON

abergeron@journaldequebec.com

Ne postule pas qui veut, mais il s'agit bel et bien d'un travail à temps plein, actuellement. À notre époque, l'adjectif « amateur » ne s'accroche plus au mot « athlète ». L'aide financière et les crédits d'impôt accordés par Ottawa et Québec permettent aux athlètes de se consacrer entièrement à leur sport et d'en faire leur gagne-pain, au même titre que l'infirmière, l'électricien ou le livreur de votre huile à chauffage.

Convertir son sport en travail n'en fait pas un jeu pour autant. Les charges d'entraînement durant l'entre-saison, le calendrier de la Coupe du monde, les championnats du monde, le rêve olympique, les voyages et leurs décalages horaires, l'alimentation soignée, le stress, l'ennui, les études à temps partiel, les amours à distance; tout ce tralala commande à l'athlète de ne jamais s'arracher à cette racine le liant à son sport et qu'on appelle le plaisir.

« Ce n'est pas une job que tu fais; tu t'amuses. » À cette remarque souvent entendue, Jean-Philippe Le Guellec a la réplique toujours prête: « Justement, trouve-toi une job que tu aimes, toi aussi! » rétorque à chaque coup le spécialiste du biathlon.

## Les normes ont changé

Selon le décompte le plus récent de Sports Canada, en date du 8 octobre dernier, 688 athlètes de 44 sports différents et 181 athlètes paralympiques de 18 disciplines bénéficient de l'aide financière fédérale réservée au statut d'excellence, le plus élevé de l'échelle. Dans la grande région de Québec seulement, Kalyna Roberge et Marie-Hélène Prémont forment avec 87 autres athlètes d'excellence le répertoire du Conseil du sport de haut niveau de Québec (CSHNQ).

À lui seul, le lancement de ce CSHNQ, en octobre 2000,

démontre par sa palette de services aux athlètes et aux entraîneurs toute la mécanique que réclame cette machine qu'est le sportif de calibre international. L'athlète d'aujourd'hui dispose de préparateurs physiques, physiothérapeutes, médecins, massothérapeutes, ostéopathes, nutritionnistes, avocats et *tutti quanti* pour optimiser sa formation et ses performances.

« Les exigences sont telles que l'athlète est maintenant obligé de se développer en plusieurs dimensions », affirme le D<sup>r</sup> Gaston Marcotte, qui a consacré plus de 50 années de sa vie comme professeur en activité physique, dont 38 à l'université.

« Les normes ont évolué. Les athlètes d'aujourd'hui ont la grandeur, la force, la technique, la condition physique, etc. Ils ne sont plus comparables avec ceux au début de ma carrière, et ce, dans tous les domaines. Ils disposent notamment d'Internet, d'un échange d'informations et de tous les programmes nécessaires. On va même jusqu'à leur fournir des seringues! » dit en boutade l'ex-professeur de l'Université Laval.

## Pas de répit

Le moindre relâchement ne pardonne pas pour les athlètes engagés dans cet entonnoir. Une semaine d'entraînement normale pour Jean-Philippe Le Guellec tourne autour de 20 heures, et il lui faudra attendre après sa saison, après plus de quatre autres mois vécus dans ses valises, pour s'offrir de courtes vacances. Ainsi va la vie dans un sport comme le sien où, dans certains pays, militaires et douaniers de formation sont pris en charge par l'État pour qu'ils puissent se consacrer à temps plein au biathlon.

Plus que jamais, qu'on se le tienne pour dit! le sport ne récompense pas le dilettante.

« Un athlète qui performe obtient plus de possibilités à différents égards et il a une certaine valeur commerciale rattachée à sa carrière, à son image. Dans les sports les plus vendeurs, comme l'athlétisme, le ski alpin et la natation, une médaille olympique ouvre la porte à la visibilité, et l'occasion est belle pour récupérer les efforts investis. Cet effet est de plus en plus présent, et j'ai l'impression qu'il n'ira pas en diminuant », croit l'avocat Daniel Dumais, de Québec, spécialiste en droit du sport.

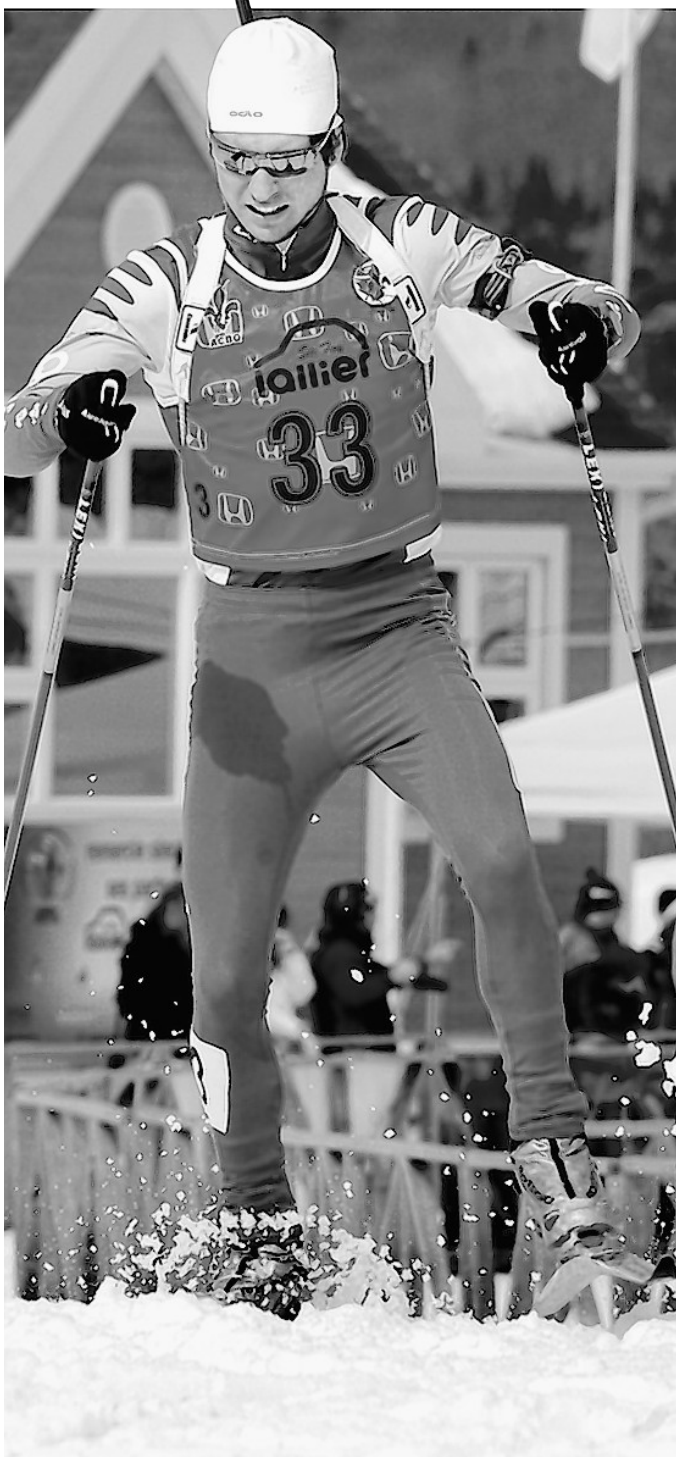


Photo Les ARCHIVES Serge LAPOINTE

*Jean-Philippe Le Guellec consacre au moins 20 heures par semaine à la pratique de son sport : le biathlon.*

## Un traitement d'avant-garde, selon Québec

**(AB) — Trois millions par année en argent direct et l'équivalent de 5 millions en crédits d'impôt, le Québec souffle dans sa trompette en se décrivant comme la province la plus à l'écoute de ses athlètes.**

Si les provinces ont traditionnellement laissé au fédéral la prise en charge de leurs athlètes, certaines, dont l'Ontario, commencent à s'inspirer du programme Équipe Québec que le gouvernement a lancé en 2003 pour soutenir financièrement les athlètes. Par cette initiative, Québec espère ainsi leur donner les moyens de mener une vie correcte, sans le souci de devoir casser un jour leur tirelire.

« Dans certains pays européens, par exemple, il existe un train de mesures pour faciliter la vie des athlètes, comme des centres d'excellence sportive où les athlètes peuvent même vivre. Nous, on aime mieux donner l'argent pour qu'ils se trouvent un endroit pour vivre. Cette approche correspond plus à notre culture », explique Albert Marier, conseiller au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et principal artisan du programme Équipe Québec.

## Invités au salon

Depuis sa création, plus de 2300 athlètes de différents niveaux ont bénéficié de cette initiative qu'est Équipe Québec. Un jour, pour ceux qui atteignent l'ultime but olympique, la reconnaissance de l'État se manifeste sous une autre forme, comme récemment, lorsque les participants aux Jeux de Pékin ont été accueillis au Salon rouge du Parlement.

« Quand le gouvernement du Québec organise ce genre de célébration, aucune autre province n'en fait autant, ni même le Canada à la Chambre des communes. Si on le fait, c'est parce que la vie de nos athlètes nous tient à coeur », exprime Albert Marier.

- 688 athlètes canadiens de niveau excellence reçoivent 1500 \$ par mois (18 000 \$ par année) du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada.  
Coût de l'opération : 12 384 000 \$.  
De ce nombre, 159 proviennent du Québec pour 2 862 000 \$.
- 181 athlètes paralympiques (3 258 000 \$), dont 41 du Québec (738 000 \$), bénéficient de la même aide.

- Brevet d'excellence : l'athlète doit se qualifier parmi les 16 premiers aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde ou, selon sa fédération sportive, avoir le potentiel d'y parvenir.

- Disciplines comptant le plus grand nombre d'athlètes inscrit au brevet d'excellence : athlétisme (47), aviron (44), canoë-kayak (43), patinage de vitesse (37), cyclisme et natation (29), ski alpin (27) et ski acrobatique (24).

**Source: Programme d'aide aux athlètes Sport Canada (ministère du Patrimoine canadien)**